Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 3 (1858)

Heft: 21

Buchbesprechung: La guerre étudiée d'après le caractère national et les ressources matérielles des peuples en présence [Adolphe Laure]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion des armes à feu et toutes les questions qui s'y rattachent. Ses propositions nous paraissent d'un haut intérêt et de nature, peut-être, à produire une économie importante en utilisant les armes existant aujourd'hui. »

BIBLIOGRAPHIE.

La guerre étudiée d'après le caractère national et les ressources matérielles des peuples en présence; tel est le titre d'un livre qui a paru récemment à la librairie de M. Plon, à Paris, et qui présente un grand intérêt pour l'histoire et pour l'art militaire. Ce livre est composé sur des observations pratiques par un officier supérieur, élevé à l'école des rudes travaux dans l'Afrique septentrionale. M. Laure, colonel du 2me régiment de tirailleurs algériens.

La guerre ne s'est point faite en Afrique, de 1830 à 1836, comme elle s'est faite depuis, à partir de 1836. Après une prise de possession hésitante et toujours menacée, on a vu tout d'un coup commencer un mouvement d'expansion que n'ont pas arrêté les résistances les plus vigoureuses, et qui s'est terminé, en quelques années, par une occupation définitive, étendue bien au-delà des limites qu'avaient pu atteindre les Carthaginois, les Romains, les Vandales et les Turcs eux-mêmes. Or, ce n'est pas seulement par l'augmentation du contingent de l'armée française, que l'on peut expliquer ce changement de fortune et d'action. De 1830 à 1836, on appliquait à l'Afrique le système de guerre usité sur le continent européen; mais à partir de 1836, à ce système, on en a substitué un autre, mieux approprié à la nature du pays, au caractère des populations, au moral même et aux aptitudes des soldats. Quel est ce système inauguré et justifié par tant de succès? Jusqu'à quel point a-t-il modifié les règles habituelles de l'art militaire? Quels sont les nouveaux préceptes qui ressortent des innovations en Afrique pour la stratégie, la tactique, l'emploi des armes diverses, et tout cet ensemble d'opérations dont se composent la tenue et le maniement d'une force armée en campagne? Ce sont là les questions que M. Laure a examinées et résumées dans son ouvrage, écrit avec beaucoup de verve, d'esprit, un grand cœur et un rare bon sens. Ce livre rappelle un peu les *Instructions pratiques* du maréchal Bugeaud. L'expérience y parle avec cette sûreté et cette vivacité d'aperçus qui lui sont propres. Il renferme d'indispensables enseignements pour les hommes de guerre et aussi des sujets de méditation pour les historiens philosophes; car c'est la guerre qui met le mieux à nu le fond de la nature humaine, le caractère intime des peuples, et donne avec le plus d'exactitude la mesure de leur puissance morale. L'empereur a daigné, assure-t-on, honorer d'une marque toute spéciale de son attention cet ouvrage.

Oeuvres de Vauban. — La France, qui a conservé un si profond respect pour la mémoire de Vauban, ne possède cependant pas les œuvres imprimées de ce grand homme. L'empereur s'est ému de cette lacune, et il a donné des instructions en conséquence. Par ses ordres, on va rechercher les nouveaux manuscrits disséminés en France et à l'étranger, qui existent de lui; on les réunira au prix des

plus grands sacrifices, s'il le faut, et l'on possèdera enfin une édition aussi complète que possible des œuvres de l'homme qui s'est illustré dans l'art de fortifier les places.

Sur la demande qui lui en a été faite, le Conseil fédéral a remis au département militaire, pour être conservées dans ses bureaux, les cartes de la région entre le Rhin et la Moselle pour l'étude des campagnes de 1793 à 1797, en 4 feuilles, et celles du théâtre de la guerre des Français en Italie et dans les Alpes, de 1792 à 1798, par le capitaine du génie Bacler-Dalbe, attaché à l'état-major du général Bonaparte. Ces cartes ont été jusqu'à présent aux archives générales.

Tessin. — La *Revista militare* de Turin vient de publier une série d'articles d'un haut intérêt sur les *Etats militaires italiens*, dus à la plume du colonel Mezzacapo. Il s'y trouve cependant un fait que nous ne pouvons passer sous silence, quoiqu'il appartienne au domaine politique plutôt que militaire. L'auteur, en faisant la statistique des forces nationales de la Péninsule, divise les Etats italiens en deux classes : 1° Les *Etats indépendants*, qui sont, abstraction faite de Monaco et de St-Marin : le Piémont, Naples, la Toscane, Rome, Parme, Modène; 2° En *Etats sujets*, qui sont le Lombard-Vénétien, le Tyrol italien et l'Istrie, la Corse, Malte, le *Tessin et les Grisons*.

Il est assez curieux de voir enregistrer deux cantons suisses, gouvernés à l'intérieur par le principe de la souveraineté populaire, et protégés à l'extérieur par celui des relations confédérales, au nombre des pays sujets. Nous croyons qu'on s'abuserait gravement au-delà des Alpes si l'on comptait sur la réunion, plus ou moins prochaine de ces territoires à l'Italie et sur la coopération des 6000 hommes qu'ils fournissent au tableau d'effectif de la *Revista*. Ces cantons ne doivent leurs contingens qu'à la Suisse; ils le lui donnent *con amore* quand la patrie en a besoin et ne le fourniront jamais à d'autres.

Ces 6000 hommes d'excédant ne sont, du reste, pas la seule erreur du tableau, car, pour être juste, il aurait fallu en retrancher la Savoie, qui ne parlé pas italien. Mais il paraît que, tout en voulant *émanciper* les Suisses italiens, on ne craindrait pas d'avoir des sujets français.

Vaud. — Le 5 octobre 1858, le Conseil d'Etat a nommé M. *Dubochet*, Julien, à Montreux, second sous-lieut. de la batterie attelée n° 2, arrond. n° 3. — Le 16, M. *Vincent*, Jules, à Vevey, 1er sous-lieut. de grenadiers n° 1 de réserve du 1er arrond. — Le 20, M. *Morin*, Marc, à Lausanne, capitaine de mousquetaires n° 4 d'élite du 3e arrond. — M. *De Meuron*, Auguste, à Yverdon, second sous-lieut. d'artillerie de parc n° 1, arrond. nos 1, 2, 3 et 7. — Le 26, M. *Bujard*, Marc, à Lutry, lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite du 3e arrond. — M. *Franel*, Jean-Marc, à Vevey, premier sous-lieut. de mousquetaites n° 3 de réserve du 1er arrond. — Le 29, M. *Gruaz*, Alexandre-Ferdinand, à l'Isle, second sous-lieut. de mousquetaires n° 2 de réserve du 7e arrond. Le 5 novembre, M. *Bujard*, Marc, à Lutry, capitaine de mousquetaires n° 2 de réserve du 3e arrondissement.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. Corbaz et Rouiller fils, à Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROUILLER FILS, ESCALIER-DU-MARCHÉ, 20.